

**Province de Québec**

**Municipalité de  
Sainte-Cécile-de-Milton**

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire tenue à la salle du conseil, 130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, Province de Québec, le mardi 31 août 2021 à compter de 19 heures.

PRÉSENCES : Mme Ginette Prieur, conseillère siège no 1, Mme Johanna Fehlmann, conseillère siège no 3, M. Claude Lussier, conseiller siège no 5 et M. Sylvain Goyette, conseiller siège no 6, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, maire.

ABSENCES : M. Sylvain Roy, conseiller siège no 2 et Mme Jacqueline Lussier Meunier, conseillère siège no 4.

M. Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

1 personne assiste à la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum étant atteint, il est proposé par Mme Ginette Prieur, appuyé par Mme Johanna Fehlmann et unanimement résolu, que l'assemblée soit ouverte.

Il est 19 heures.

Adoptée à l'unanimité

**2021-08-222 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par M. Claude Lussier et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

**2021-08-223 CALENDRIER DES SÉANCES MENSUELLES – MODIFICATION À LA SÉANCE DE SEPTEMBRE**

**CONSIDÉRANT QUE** se tiendront des élections fédérales générales le 20 septembre 2021;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** journée de vote par anticipation sera tenue à la salle du conseil le 13 septembre 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** la séance mensuelle prévue le lundi 13 septembre 2021 devra en conséquence être reportée.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Johanna Fehlmann, appuyé par M. Sylvain Goyette et unanimement résolu, de fixer la séance ordinaire du conseil pour le mois de septembre au 14 septembre 2021;

Adoptée à l'unanimité

***PÉRIODE DE QUESTIONS***

**1) Un citoyen demande si nous pouvons rendre accessible le projet d'ordre du jour d'une séance publique plus tôt.**

**Le directeur général en prend note et vérifiera ce qu'il est possible de faire.**

**2021-08-224 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Johanna Fehlmann, appuyé par M. Sylvain Goyette et unanimement résolu, que la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 heures 15.

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
M. Paul Sarrazin  
Maire

\_\_\_\_\_  
M. Yves Tanguay  
Directeur général et secrétaire-trésorier